Programme de travail de la section NAT 2023-2025

I. Contexte

- Les multiples crises mondiales et interdépendantes auxquelles nous sommes confrontés la pandémie de COVID-19, les urgences en matière de climat et de diversité biologique (qui influent également sur nos systèmes de production alimentaire), la crise du coût de la vie et les conséquences du conflit en Ukraine et ailleurs continueront d'affecter les travaux de la section NAT durant le demi-mandat qui court de 2023 à 2025. En particulier, la section NAT devra poursuivre ses réflexions sur les suites de la guerre en Ukraine dans les différents domaines qui ressortissent à sa compétence.
- Le secteur agricole et agroalimentaire européen s'est beaucoup dépensé au cours de la pandémie et il a réussi à maintenir à chaque instant le niveau d'approvisionnement nécessaire pour répondre aux besoins de la population. Il n'a pas cessé de le faire même durant les mois marqués par la crise de l'énergie et des ruptures d'approvisionnement causées, dans une large mesure, par l'invasion de l'Ukraine. Au cours de la seconde moitié du mandat, la section NAT doit continuer d'œuvrer à renforcer le système agroalimentaire, en envisageant l'ensemble des acteurs de cette chaîne, afin que ce système ne cesse pas de réagir avec efficience en confortant son rôle stratégique et en garantissant sa compétitivité durable dans le contexte de crises multiples.
- La section NAT devrait s'appuyer sur les bases jetées au cours de ces dernières années, continuer d'en suivre le «fil directeur» et favoriser les stratégies à long terme fondées sur le programme de développement durable à l'horizon 2030 et sur les objectifs de neutralité climatique que pose le pacte vert pour l'Europe.
- En 2024, l'élection du Parlement européen et le renouvellement de la Commission offriront l'occasion non seulement de répondre à des saisines, mais aussi de contribuer à établir le programme d'action pour l'avenir.
- Au fil de ses travaux, la section NAT continuera de développer les processus et les
 approches structurées, en visant à renforcer l'incidence sur les processus d'élaboration
 des politiques en étroite coordination avec ses organes et structures, à savoir l'observatoire
 du développement durable, le groupe d'étude permanent sur les systèmes alimentaires

-

^{«[}Si] l'Union veut se doter d'une politique alimentaire globale qui soit réellement pertinente pour les consommateurs européens, il est essentiel que les denrées alimentaires produites de manière durable dans l'UE soient compétitives. Cela signifie que le secteur agroalimentaire européen doit être en mesure de fournir des denrées alimentaires aux consommateurs à des prix incluant les coûts supplémentaires pour des critères tels que la durabilité, le bien-être animal, la sécurité alimentaire et la nutrition, mais également une juste rémunération pour les agriculteurs, tout en maintenant son statut de premier choix pour la grande majorité des consommateurs». Avis sur «La contribution de la société civile au développement d'une politique alimentaire globale dans l'Union européenne», paragraphe 5.8, JO C 129 du 11.4.2018, p. 18.

durables, le groupe ad hoc sur la COP de la CCNUCC et la plateforme des acteurs européens de l'économie circulaire, ainsi qu'avec les autres sections et la CCMI du CESE.

II. Principes transversaux et méthodes de travail

- Promouvoir la participation structurée de la société civile à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des différentes politiques s'avère primordial. La section NAT continuera à soutenir et à développer davantage les propositions et initiatives visant à favoriser une approche plus participative, en consolidant les initiatives existantes (telles que la plateforme des acteurs européens de l'économie circulaire et le pacte rural) et en en promouvant de nouvelles [par exemple, un Conseil européen de la politique alimentaire et un espace permettant aux parties prenantes de participer à la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD)]. Elle entend également mieux associer les groupes sous-représentés, tels que les communautés autochtones.
- Renforcer l'engagement des jeunes: depuis quelques années déjà, le CESE travaille sur la manière de mieux intégrer la voix des jeunes dans ses travaux et dans le processus décisionnel de l'Union d'une manière structurée et significative. La section NAT a été à l'avant-garde de ces efforts et restera déterminée à faire entendre la voix des jeunes et de leurs organisations dans les domaines du climat et de la durabilité au moyen des projets tels que les tables rondes de la jeunesse pour le climat et le développement durable, le délégué de la jeunesse du CESE à la COP et la plateforme des acteurs européens de l'économie circulaire.
- Intégrer aux priorités de la section la durabilité, la circularité, le test rural et l'évaluation d'impact de l'UE du point de vue des jeunes: toutes les activités de la section NAT devraient contribuer à mettre en œuvre les objectifs de développement durable (ODD), et faire apparaître autant que faire se peut le lien entre les premières et les seconds. Afin de passer de l'économie circulaire à une «société circulaire», il convient également de prendre en compte les principes de la circularité dans l'ensemble des travaux politiques de la section NAT, par exemple pour ce qui est des systèmes alimentaires durables, de la diversité biologique et des zones rurales. La section NAT visera à évaluer les incidences escomptées des nouvelles initiatives législatives touchant aux zones rurales (grâce au «test rural»²) en appliquant le principe consistant à «ne laisser personne de côté», ainsi qu'à mettre en relief dans tous les avis des sections le potentiel que recèlent lesdites zones pour réaliser les ODD. La section concourra également à l'engagement pris par le CESE de mettre efficacement en œuvre «<u>l'évaluation d'impact de l'UE du point de</u> vue des jeunes» et la résolution du CESE sur «Les acquis pérennes de l'Année européenne de la jeunesse», sur la base des résultats de l'étude à venir intitulée «Une participation structurée des jeunes dans le sillage de l'Année européenne de la jeunesse 2022».

_

Voir <u>«Une vision à long terme pour les zones rurales de l'UE»</u>, sachant que ces zones abritent près de 30 % de la population de l'Union européenne.

- Renforcer les connaissances, les compétences et l'éducation en matière de durabilité auprès de l'ensemble de la population, depuis l'âge le plus précoce, dans l'ensemble des divers domaines de l'action politique. Dans le prolongement des travaux antérieurs de la section NAT, il importe de faire prévaloir l'esprit critique et la connaissance des objectifs de développement durable, et tout spécialement ceux qui concernent l'agriculture et l'alimentation durable, notamment auprès des jeunes, ainsi que de fournir des forums de débat, par exemple sur l'agriculture, les systèmes alimentaires, l'économie circulaire, etc., et de mettre en avant les perspectives de carrière dans ces secteurs.
- Adopter une approche fondée sur les droits dans tous les domaines des travaux de la section NAT, notamment en ce qui concerne, par exemple, le droit à une alimentation durable et saine, à des environnements sains, etc., qui font partie intégrante d'une économie du bien-être.
- Adopter une approche prospective dans les avis et les différentes initiatives de la section NAT de manière à faire en sorte que leurs recommandations soient exploitables à long terme et contribuent à bâtir l'autonomie stratégique ouverte et le développement durable de l'Union européenne, notamment dans le secteur agroalimentaire.
- Faire valoir une coopération resserrée avec les autres sections et organes du CESE dans le cadre de tous les domaines politiques de la compétence de la section NAT. Ce n'est qu'en décloisonnant et en œuvrant de concert qu'il sera possible de trouver des solutions systémiques aux défis complexes qui se présentent.
- Renforcer le suivi des avis et la communication grâce à des approches stratégiques pour accroître les incidences produites.
- Renforcer l'esprit d'équipe entre les membres de la section NAT et son secrétariat, grâce à la création et à la conception conjointes; les premiers et le second ont des rôles différents et ils peuvent tirer parti de leurs atouts propres pour obtenir de meilleurs résultats. Le secrétariat peut soutenir et doter les membres pour accomplir la mission consultative du CESE, mais aussi pour construire et «porter le récit» de ce qui se déroule sur le terrain.
- «Traduire ses paroles en actes» mener par l'exemple en matière de méthodes de travail durables et inclusives: poursuivre une coopération permanente avec EMAS (sans plastique, réduction du gaspillage alimentaire, mobilité douce, approvisionnement durable, neutralité climatique, etc.), optimiser l'utilisation des outils numériques, des webinaires, etc. et rendre les événements plus inclusifs (équilibre hommes-femmes, participation des jeunes, voir plus loin que la «bulle de Bruxelles» en faisant participer par exemple les communautés locales, les peuples autochtones, etc.).

III. La priorité absolue

La priorité absolue consistera à prolonger le mandat précédent et à s'attacher à:

«Favoriser le changement systémique et l'économie du bien-être dont il est besoin pour réussir à mettre en œuvre le pacte vert *et social* pour l'Europe et les objectifs de développement durable grâce à une transition juste. Cette démarche contribuera, entre

autres choses, à des systèmes agroalimentaires plus durables et plus équitables et à des zones rurales dynamiques tout en respectant les limites de notre planète».

Dans un contexte marqué par des crises multiples, les ODD demeurent notre boussole, en tant que seule conception universelle de la paix, de la prospérité socio-économique et de la durabilité environnementale dont nous disposions. Échouer à mettre en œuvre les principes des ODD que sont l'inclusion sociale, une énergie propre, un accès universel aux services publics ainsi qu'une consommation et une production responsables, conduira à multiplier encore les crises et les rivalités géopolitiques. Si les ODD ne sont pas mis en œuvre, les entreprises et la compétitivité future en pâtiront également.

Les objectifs de neutralité climatique et de transition juste continueront, comme on peut l'espérer, d'occuper dans les années à venir une place de premier plan dans le programme d'action des institutions. En tout état de cause, il sera essentiel de développer la dimension sociale de la transition écologique tout en respectant les limites de notre planète pour parvenir à une économie du bien-être, à un système agroalimentaire plus durable et plus équitable et à un développement plus équilibré entre zones rurales et urbaines. La transition vers un modèle durable ne pourra être couronnée de succès que si elle bénéficie d'un large soutien, s'appuie sur une méthodologie de transition juste et mobilise la participation active de tous les pans de la société. Étant donné qu'un nombre croissant d'acteurs de la société civile et d'universitaires promeuvent une approche systémique et transformatrice visant à combiner le bien-être social et un développement économique viable avec le respect des limites de notre planète, les travaux en cours de la section NAT consacrés à une économie du bien-être «au-delà de la croissance» seront plus pertinents que jamais.

IV. Priorités politiques

1. Accélérer la mise en œuvre des ODD demeurera le mot d'ordre de la section NAT au cours du nouveau demi-mandat, grâce à une étroite coopération avec l'observatoire du développement durable, en poursuivant les efforts visant à plaider en faveur d'une stratégie globale de l'Union européenne en matière d'ODD, en proposant un engagement plus structuré des acteurs de la société civile, pour lequel le CESE pourrait offrir un espace adéquat, et en renforçant la cohérence des politiques. La section NAT continuera d'élaborer des avis en rapport et de contribuer à coordonner de manière appropriée ses travaux avec les autres sections et la CCMI du CESE, elle participera au Forum politique annuel de haut niveau à New York et elle coopérera avec les principaux acteurs et réseaux tels que le Réseau de solutions pour le développement durable des Nations unies (SDSN) et le réseau européen du développement durable (ESDN).

- 2. La neutralité climatique continue d'être au centre des travaux de la section NAT, sans que celle-ci s'interdise d'aborder nombre d'autres aspects des priorités du CESE. La section NAT poursuivra les travaux du groupe ad hoc sur la COP de la CCNUCC mis en place en vue de préparer sa participation aux conférences annuelles de Nations unies sur le climat, en étroite coopération avec la DG CLIMA et les organisations de la société civile, afin d'aider à parvenir à la neutralité climatique au sein de l'Union européenne d'ici à 2050.
- 3. L'économie circulaire demeurera une priorité transversale grâce à une coopération étroite avec la section INT et les DG ENV et RTD, ainsi qu'à l'association le cas échéant des autres sections et de la CCMI afin de prendre en compte toute la portée des dossiers des travaux législatifs. Sous la houlette du groupe de coordination de 24 organisations issues de la société civile, la plateforme des acteurs européens de l'économie circulaire continuera, grâce aux succès qu'elle a engrangés, de guider la mise en œuvre du nouveau plan d'action en faveur de l'économie circulaire et ce faisant, d'accélérer le passage à une société circulaire en Europe et au-delà. Dans le cadre de ce domaine prioritaire, la section NAT poursuivra et intensifiera ses travaux sur la bioéconomie, elle s'attachera ce faisant à associer l'alimentation et l'agriculture à l'économie circulaire et elle participera au Forum européen sur les politiques dans le domaine de la bioéconomie.
- 4. Promouvoir une politique alimentaire globale vers une politique agricole commune (PAC) et une politique commune de la pêche (PCP) plus durables
- Des systèmes alimentaires plus durables et plus équitables resteront une priorité essentielle de la section NAT, en particulier dans le contexte du prochain cadre pour des systèmes alimentaires durables. Ce cadre jettera les bases de changements systémiques dont ont besoin tous les acteurs du système alimentaire. Il encadrera également la future gouvernance des systèmes alimentaires, qui pourrait, comme on peut l'espérer, comprendre l'établissement d'un Conseil européen de la politique alimentaire. La section s'attachera tout particulièrement à favoriser le caractère efficace et inclusif de cette gouvernance, et à renforcer une autonomie stratégique ouverte en matière d'alimentation durable. Le CESE a déjà préconisé que tous les accords commerciaux que l'Union européenne conclura dans le futur incorporent, à titre de normes mondiales en matière de durabilité, la stratégie «de la ferme à la table» et celle relative à la biodiversité qui figurent dans le pacte vert. L'Union européenne est pionnière en matière de durabilité et de qualité de l'alimentation; aussi devrait-elle faire valoir une véritable réciprocité des normes dans les accords commerciaux, notamment en matière de bien-être, de durabilité, de transparence et de traçabilité de la ferme à la table. Cette démarche s'impose dans un contexte de concurrence accrue et d'ouverture mondiale. Il importe également d'étudier les relations avec les pays du voisinage.

- Une agriculture plus durable et plus équitable: la section NAT continuera d'appuyer la mise en œuvre de la stratégie «De la ferme à la table», tout en préconisant d'apporter un appui et des outils concrets aux agriculteurs et aux travailleurs agricoles de l'Union, grâce par exemple à des politiques de promotion, à des dispositifs de qualité, à l'étiquetage de l'origine, à l'interdiction des pratiques commerciales déloyales, au soutien des dispositifs de production et de distribution locales, etc., de créer de nouvelles sources de revenus économiques dans les zones rurales, grâce par exemple aux énergies renouvelables, de faire valoir ses travaux antérieurs sur la stratégie en matière de protéines, et de faciliter le renouvellement des générations et en adressant bien à l'avance à la nouvelle Commission des recommandations pour la prochaine révision de la politique agricole commune, en l'occurrence sous la forme d'un avis d'initiative.
 - Cette politique agricole commune a joué un rôle central dans l'intégration européenne, mais il s'impose d'œuvrer à l'améliorer pour qu'elle satisfasse les besoins économiques, sociaux et environnementaux. Un système agroalimentaire à l'épreuve du temps devrait garantir la viabilité des exploitations et de l'industrie agroalimentaire, notamment pour ce qui est de l'agriculture familiale et des petites et moyennes entreprises.
 - La section NAT fera également valoir la transparence tout au long de la chaîne de commercialisation. Des règles claires d'étiquetage à l'intention des consommateurs, les indications d'origine IGP et AOP et le contrôle des mouvements spéculatifs au détriment des consommateurs et des producteurs contribueront à éviter des distorsions du marché et des dommages pour l'ensemble de la chaîne.
- Une pêche durable (y compris l'aquaculture): la section NAT élaborera un dessein d'ensemble qui favorise une transition juste pour ce secteur, tout en favorisant la décarbonation, en protégeant la diversité biologique, en mettant en avant les aspects nutritionnels liés à des régimes sains, et en mettant en lumière les occasions dont peuvent se saisir les zones rurales. La mise en œuvre de ce grand dessein pourrait ensuite s'adapter aux spécificités locales et nationales.

5. Restaurer et préserver le capital naturel — une planète saine pour des personnes en bonne santé

• Diversité biologique: le cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal de 2022 marque une étape historique dans la lutte contre la perte de diversité biologique. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour protéger et restaurer les écosystèmes naturels dont les êtres humains et la majorité de leurs activités économiques sont tributaires, par exemple en ce qui concerne les grands carnivores. En particulier, l'humanité devrait repenser sa relation à la nature et il est nécessaire de changer les récits dominants. La section NAT redoublera d'efforts au cours du nouveau mandat pour conforter une approche plus structurée de la protection de la diversité biologique, ainsi

- que pour accroître les synergies entre les processus des COP sur le climat et la diversité biologique.
- Protéger l'environnement (air, eaux, et sols): la section NAT continuera d'intégrer la protection de l'environnement, ainsi que les dispositifs de responsabilité élargie des producteurs, dans l'ensemble des politiques de l'Union européenne. Cette démarche demeure déterminante pour prévenir la pollution de l'air, des eaux, des sols et des produits de consommation, ainsi que pour y remédier. En particulier, la section NAT participera également aux travaux en cours du CESE visant à favoriser une approche plus stratégique de l'eau grâce à un pacte bleu pour l'Union européenne. L'on renforcera les liens qu'entretiennent la protection de l'environnement, l'économie circulaire et du bien-être, et la santé des citoyens.
- Une approche fondée sur les droits pour les personnes et la nature le droit à un environnement sain et l'application, tout en l'améliorant en permanence, de l'acquis environnemental: au vu de l'interdépendance des droits de l'homme et de l'environnement, il est indispensable que ce dernier soit propre, sain et durable pour pouvoir pleinement jouir des droits humains fondamentaux, tels que le droit à la vie, à la santé, à l'alimentation et à l'eau et à l'assainissement et au développement, entre autres. Dans ce contexte, œuvrer pour une Union européenne qui applique réellement et améliore en permanence les droits environnementaux constitue la voie à suivre la plus efficace. La section NAT prolongera et étoffera ses travaux des dernières années afin de continuer à développer une approche fondée sur les droits en faveur des personnes et de la nature.

6. Vers un développement rural/urbain durable — mise en œuvre d'une stratégie globale

- Continuer à contribuer au processus de facilitation du pacte rural à l'échelon politique. La participation du public est déterminante pour asseoir un développement durable urbain/rural; l'Europe devrait être à l'écoute du monde rural et de ses communautés, qui dépassent le cadre du secteur agricole. À cet égard, les activités spécifiques de la section NAT pourraient consister, par exemple, à continuer de participer à la coconception du pacte rural et à l'organisation de la conférence semestrielle sur le pacte rural; à faire participer les membres du CESE à l'échelon national pour favoriser la prise d'engagements («Going local»); à promouvoir et à mettre en œuvre le pacte rural au moyen de réunions au sein du CESE de ses sections, de la CCMI et de ses observatoires sur des questions telles que la mobilité, la transition numérique, etc. ou de l'organisation de réunions ad hoc; à organiser le cas échéant un prix de la société civile du CESE ou une manifestation «Votre Europe, votre avis» sur le thème des zones rurales.
- Poursuivre l'élaboration d'une stratégie globale, resserrer la coopération avec d'autres organes (groupe d'étude permanent) et sections (telles qu'ECO ou SOC) en vue de favoriser une approche plus structurée au sein du Comité, ainsi qu'à l'égard des parties prenantes extérieures et des autres institutions (Comité des régions, Commission, Parlement européen). Les territoires ruraux et urbains européens ne se développent pas de

manière uniforme. Il est essentiel d'encourager des politiques qui freinent cette tendance, garantissent une transition équitable et durable vers une économie du bien-être dans toutes les zones et favorisent un rééquilibrage de la répartition de la population.

V. La section NAT et ses organes — une architecture commune

Les domaines de compétence de la section NAT sont: les systèmes alimentaires durables, l'agriculture, la pêche, la protection de l'environnement et la diversité biologique, la sylviculture, le développement rural et urbain, le développement durable, la politique climatique et l'action pour le climat, l'économie circulaire — tels qu'énumérés dans la décision du bureau du CESE sur la rationalisation des structures et organes de travail du Comité.

La section NAT comprend trois autres organes, à savoir: l'observatoire du développement durable; le groupe d'étude permanent sur les systèmes alimentaires durables et le groupe ad hoc sur la COP de la CCNUCC. En outre, les sections NAT et INT assurent le secrétariat de la plateforme des acteurs européens de l'économie circulaire que gèrent conjointement le CESE et la Commission européenne. Les travaux de ces organes s'inséreront dans le cadre de ceux de la section NAT pour favoriser les synergies, assurer la cohérence et maximiser l'impact.

